

Image not found or type unknown



Accord avec mon ex-patron

Par **narebo**, le **04/05/2009** à **17:42**

Bonjour,
J'ai commencé une procédure contre mon ex-patron devant Prud'hommes pour travail dissimulé. Maintenant il me propose une somme pour que j'arrête la procédure. Si j'accepte, comment on doit réaliser cet accord? Par un avocat ou notaire?
Merci en avance.